

Communiqué de presse

LE COUVRE-FEU NATIONAL IMPOSÉ A 18H00 NÉCESSITE DE GENERALISER ET D'AUTOMATISER LES OUVERTURES DOMINICALES DES CENTRES COMMERCIAUX

A la suite des annonces du gouvernement d'étendre le couvre-feu à 18H00 à l'ensemble des départements, le Conseil National des Centres Commerciaux (CNCC) réitère sa demande d'instruire les préfets afin de généraliser et d'automatiser l'ouverture des centres commerciaux les 4 dimanches des soldes les 24 et 31 janvier ainsi que ceux des 7 et 14 février, comme cela avait été accordé en décembre dernier.

La fréquentation des centres commerciaux au-delà de 18H00 correspond à 20% de leur activité. Alors que leurs commerçants ont été fortement impactés par 3 mois de fermeture pendant les deux confinements, il en va de leur survie économique qu'ils puissent bénéficier d'un jour supplémentaire de fonctionnement.

Le lissage de la fréquentation des centres commerciaux sur 7 jours au lieu de 6 diminuerait en outre le risque sanitaire durant cette période de soldes qui génère logiquement une affluence plus importante.

Sensible à l'évolution de la situation sanitaire, l'ensemble des adhérents du CNCC (propriétaires, gestionnaires, locataires et prestataires) tiennent à rappeler leur capacité à maîtriser les flux et le strict respect des protocoles de façon à éviter toute propagation du virus.

À propos du CNCC

Le Conseil National des Centres Commerciaux est l'organisation professionnelle française fédérant tous les acteurs participant à la promotion et au développement des sites commerciaux : promoteurs, propriétaires, gestionnaires, enseignes, prestataires et groupements de commerçants. Outre l'objectif d'assurer la représentation des intérêts de ses diverses composantes, le CNCC s'attache à défendre le dialogue entre ses différents membres, à organiser la réflexion prospective, le travail en commun et les bonnes pratiques de ses adhérents. Il a vocation à rassembler tous les acteurs du commerce au sein des espaces commerciaux qu'ils soient centres commerciaux, retail parks ou commerces de pied d'immeuble.

Le CNCC compte plus de 400 sociétés adhérentes représentant plus de 800 sites commerciaux en France, dont 1 sur 5 est situé en centre-ville.

Contact Presse :

communication@cncc.com

01 53 43 82 60

Delphine Bosc

Delphine.bosc@shan.fr

07.76.09.21.71